



ÉDITO

La Balise ArchiCitizen - Place Carignano © CAUE de la Savoie.



La «déclaration de Turin» © CAUE de la Savoie.

## Sommaire

- Une aire de loisirs respectueuse des paysages à Saint-Vérand..... p.2
- Cap sur Terre Neuve au cœur de Villefranche-sur-Saône..... p.3
- L'architecture in situ ..... p.4
- Jury-débat, le retour!..... p.6
- Grand Prix de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Rhône..... p.8
- 60<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Tony Garnier. Soirée-débat - colloque international ..... p.8
- L'observatoire CAUE de l'Architecture, de l'urbanisme et du paysage...p.8

## Archi-Citizens

Les CAUE de Rhône-Alpes présents à Turin en juillet 2008 au Congrès mondial des Architectes au côté du Conseil Régional de l'Ordre des architectes : création d'une balise urbaine sur la place Carignano, conférences, stand au Lingotto autour de la Maison Prouvé avec le Conseil régional et la maquette de leur futur siège dessiné par C. de Portzamparc, déclaration conjointe par les présidents P. Delorme (URCAUE) et F. Peillex (CAUE Savoie), R. Pedrone PdA UIA et Ordre des architectes de Turin, pour la création de CAUE dans cette région d'Italie.

## L'architecture n'est pas un art éphémère,

elle se construit dans la durée, se sédimente, s'expose, aux intempéries, aux attentats, à la guerre, aux plaisirs et aux souffrances. Est-ce la raison pour laquelle on lui fait porter autant de responsabilités? Sur l'exclusion dans les quartiers défavorisés construits à la hâte, comme sur l'exercice du pouvoir qui compte sur les pierres pour asseoir la notoriété d'une ville, d'un pays. La démonstration qu'opère la Chine dans ce domaine est significative: villes nouvelles, tours, aéroport, opéra sortent de terre à la mesure de la puissance économique développée, aspirant les stars-architectes les plus renommées dans des éloquences d'expressions plus audacieuses les unes que les autres. Bien loin de ces démonstrations de forces créatrices, l'architecture au quotidien a du mal à devenir un art de vivre comme si le fait d'appartenir aux «Beaux-arts»

l'avait pour toujours coupée d'un exercice modeste et naturel concernant la «maison des hommes». L'architecture affichée en symbole de «grande marque» la consignerait-elle aux seuls grands projets urbains? Si les cris d'alarme de notre société portent avant tout sur la crise du logement qui nous menace, ils concernent aussi une crise de l'esthétique du banal qui nous afflige! Les villes ont fait de leurs tours une «oxygénation» de leurs territoires en perte d'image. L'agence Arte-Charpentier s'y exerce avec la nouvelle tour de La Part-Dieu à Lyon; à Marseille, ce sont Jean Nouvel, Yves Lion, Zaha Hadid, qui mêlent en grande hauteur, siège d'armateurs, bureaux, logements et, de ce fait, suivent une internationalisation inévitable de la cité. Ailleurs, «on recherche petite réalisation, belle et distinguée, sans prétention, harmonieuse

et délicatement insérée dans le paysage, végétalisée et traitée avec des matériaux normaux (bois, béton, pierre, verre, paille...) entretenant un voisinage sympathique avec la maison d'à côté.» On aimerait vraiment que le Grand Prix d'architecture d'urbanisme et d'environnement que nous lançons avec le Conseil général du Rhône fasse mentir les propos de cet éditto, que des équipes de professionnels nous montrent ce qu'ils savent faire avec des communes éclairées, que des maisons du bonheur sortent de leurs agences avec des opérateurs qui prennent quelques risques pour offrir de nouveaux produits sur le marché... Si la qualité des équipements publics a tant progressé ces dernières années, pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'habitat?

Catherine Grandin-Maurin,  
directrice.



## Une aire de loisirs respectueuse des paysages à Saint-Vérand

**Implanter une aire de jeux d'enfants, un terrain multisport pour adolescents, une aire de loisirs pour grandes manifestations, des jeux de boules... cela ne s'improvise pas.**

Programmer avant d'agir est une étape indispensable qu'il s'agisse de bâtiment ou d'espace public. En 2004, le CAUE accompagne la commune de Saint-Vérand en vue de définir une aire de plein air et de loisirs, d'évaluer les enjeux du site d'accueil, et de choisir une équipe de maîtrise d'œuvre. Le document de pré-programmation énonce schématiquement les intentions partagées, les valeurs du site et les principes d'un aménagement futur. En 2008, la réalisation achevée valide l'exigence initiale d'une composition d'ensemble, d'une définition précise des usages, d'une attention vigilante portée au site, en l'occurrence la charnière entre l'urbanité du village et le grand paysage. À chacun désormais de découvrir la magie de ce lieu «suspendu» sur les vignes du Pays Beaujolais.

*Christian Le Dain, directeur d'études.*

### Le point de vue du concepteur

Dans le contexte d'un terrain en pente dominé par l'imposante église en pierre dorée, l'aménagement devait s'inscrire comme un «seuil», un dernier rempart :

- offrir un belvédère ouvert sur le grand paysage respectant l'église, son socle et le reste du village;

- côté village, les aménagements structurants et urbains : parking en «dur», aire de jeux enfants, espace multisport, placette, jeux de boules, belvédère, emmarchements...

- côté campagne, inscription la plus douce et naturelle possible d'une aire festive de plus de 1500 m<sup>2</sup> permettant d'accueillir un chapiteau et un parking complémentaire pour les activités exceptionnelles (festival musical, kermesse, fête foraine, cirque...)

- assurer une intégration de cette greffe par une grande lisibilité et une sobriété des aménagements et l'utilisation de matériaux naturels en harmonie avec



Escalier, chevet de l'église et terrain multisports © Agence paysage Ménard

l'environnement existant (mur de soutènement en gabions appareillés de pierres dorées) en continuité du vocabulaire existant (bois aspect naturel pour l'assise des gradins de l'espace multisport, clôture bois, acier naturel, galvanisé et inox pour le mobilier de jeux, sol en sable stabilisé, bordures bois, enherbement de la prairie, végétaux d'essences indigènes et rustiques...).

- assurer un lien entre les masses arborées des parcs privés qui cadrent fortement la perspective d'entrée du village depuis la RD 13 et l'aménagement proprement-dit de la grande prairie ouverte en premier plan, par des alignements d'arbres et des structures bocagères...

- choisir des palettes minérale et végétale respectueuses de l'environnement (gestion/entretien des espaces, origine locale des matériaux...).

- opter pour une gestion des eaux pluviales raisonnée de façon à ne proposer aucun réseau d'assainissement supplémentaire.

- l'esplanade haute utilise le mur de soutènement et les gradins en gabions comme exutoires des EP;

- les eaux pluviales de l'espace multisport s'évacuent directement dans la prairie irriguant notamment les lignes bocagères arborées;

- pour la RD13, un ensemble de bassins-noues récupère les EP de la chaussée; sa lisière poreuse en «gazon renforcé» permet d'inscrire un stationnement longitudinal en toute discrétion et simplicité; les bassins-noues ont également le rôle d'empêcher toute intrusion de véhicule sur la prairie.

*Éric-Pierre Ménard, paysagiste.*

**concepteur:** Éric-Pierre Ménard, paysagiste  
**montant des travaux:** 382 000 € HT  
**superficie globale:** 2 ha (dont espaces belvédère et jeux 5 500 m<sup>2</sup> et grande prairie 1,5 ha)  
**entreprises:** ISS espaces verts, agence Lyon-Genay, Montvernay TP

### Le point de vue de la commune

Saint-Vérand est une commune du Beaujolais en plein développement. Ainsi, les écoles avaient besoin pour les enfants scolarisés, d'un équipement apte à accueillir des cours ou des épreuves sportives. Par ailleurs, il n'existait pas de point de rencontre intergénérationnel apte à regrouper la population dans son ensemble. Enfin, la municipalité souhaitait créer un espace capable d'accueillir des manifestations d'envergure. Après avoir pris en compte les besoins des associations, il a été décidé, en partenariat avec le CAUE du Rhône, de créer une aire de loisirs. La forte volonté de la municipalité d'une parfaite intégration du projet au site, a bien été retranscrite dans le cahier des charges. Ceci a permis une réalisation efficace et pleinement satisfaisante sur le plan qualitatif.

La vue depuis la terrasse ainsi créée permet d'admirer un très agréable panorama sur les paysages alentours. De même, lorsqu'on observe cette réalisation depuis les routes départementales situées à proximité du bourg, l'intégration paysagère est telle que cette aire de loisirs se fait littéralement oublier, trouvant instantanément sa place dans le champ de vision du spectateur.

L'offre de loisirs sportifs et familiaux est donc désormais complète pour un village de notre catégorie, permettant d'envisager sereinement le développement futur de la commune. De plus, cet ensemble prolonge le bourg de Saint-Vérand, sans le densifier inconsiderément.

*La commune de Saint-Vérand.*



Vue aérienne du projet, le belvédère © agence paysage Ménard



### Cap sur Terre Neuve au cœur de Villefranche-sur-Saône

**Confronté à une parcelle très intéressante mais compliquée, HBVS a décidé d'organiser un concours de maîtrise d'œuvre afin de répondre au mieux aux enjeux dictés par le site.**

Là où bon nombre de promoteurs auraient tenté de produire le plus de surface possible pour rentabiliser au mieux leur opération, la société HBVS (Habitat Beaujolais Val de Saône)-SA HLM, a fait le choix de la qualité architecturale et de la cohérence urbaine.

L'atelier d'architectes Petitdidier-Prioux, lauréat du concours, présente ainsi son projet

« [...] Nous avons tenté de nous affranchir des typologies traditionnelles - où s'arrête l'habitat individuel, où commence le collectif ? - tout en revendiquant que le projet ne serait pas une réponse comme une recette, mais une solution spécifique au site. Nous avons coupé le terrain en deux sites, de part et d'autre d'une venelle publique reliant le boulevard Gambetta et le petit parc. Au nord, une barrette de deux étages traversante, au sud des maisons imbriquées. Chacun possède un vaste espace extérieur, dont le plus caractéristique, derrière sa peau de bois, forme pour la partie collective une véritable pièce extérieure : les « tonnelles » habitées [...] ».

Les architectes ont su conserver jusqu'au bout leurs intentions, tant en terme de typologies (les appartements sont directement accessibles depuis l'extérieur et bénéficient d'une pièce en plus), qu'en terme de vocabulaire architectural (menuiseries bois, intégration des gouttières et des descentes d'eaux pluviales dans le volume du bâtiment pour une silhouette iconique, couleur framboise, etc.)

Ce projet est donc intéressant pour sa qualité architecturale, il l'est également pour sa valeur emblématique.

En effet, il montre d'une part que la volonté de créativité en logement

peut s'exprimer dès lors que le maître d'ouvrage montre un réel intérêt pour l'architecture, et que cette créativité, contrairement aux idées reçues, ne s'oppose pas aux réalités économiques. Ainsi le prix de vente des appartements, fixé à 2000 euros par mètre carré, est bien en-dessous du prix du marché grâce à un prix de construction également minimal. D'autre part, il souligne la capacité d'une société privée à intervenir sur l'environnement urbain et l'aménagement de la cité et, donc, l'importance de son implication dans la vie de la ville. Ainsi dans le cadre de ce projet, on peut supposer que la volonté de HBVS (SA d'HLM) de rendre le cœur d'îlot accessible au public (en créant une liaison transversale est-ouest) n'est pas étranger à la longue histoire qui l'associe à celle de Villefranche-sur-Saône depuis plus d'un siècle.

Cette opération est également intéressante par le mode d'accès à la propriété simplifié qu'elle propose. Le PSLA (Prêt Social de Location Accession) est réservé aux plus modestes, ne disposant pas d'apport personnel pour entreprendre une telle opération, leur permettant d'acquérir le logement qu'ils occupent avec un statut de locataires. Les opérations réalisées dans le cadre de ce dispositif comportent deux phases. Au cours de la première, le logement est financé, comme dans le cas d'une opération



locative classique, par un opérateur HLM. Le ménage qui occupe le logement acquitte une redevance composée d'une indemnité d'occupation, des frais de gestion et d'une épargne (la « part acquisitive »). À l'issue de cette première phase, dont la durée peut être variable, le ménage a la possibilité d'opter pour le statut d'accédant à la propriété. Ce contrat « ancienne formule » est ouvert à l'acquisition dans le neuf comme dans l'ancien.

Cette opération nous montre qu'un projet peut être destiné aux ayant droit au logement social tout en étant piloté par une société privée, être rentable, participer à la cohérence de l'évolution de la ville, et proposer une réponse architecturale sophistiquée, porteuse d'une vision « d'auteur », loin des stéréotypes et des réponses préconçues.

**Laurent Mayoud**, architecte conseiller.

Terre Neuve - rue Gambetta (Villefranche/Saône)  
 Maîtrise d'ouvrage : HBVS  
 Maîtrise d'œuvre : atelier Petitdidier-Prioux architectes  
 Abac ingénierie TCE, Cubic économiste  
 30 logements intermédiaires PLSA  
 2450 m<sup>2</sup> SHAB  
 2700 m<sup>2</sup> SHON  
 Concours : 2004 avec 4 équipes de M.O.  
 AUM, Villefranche sur Saône  
 Atelier sur les Quais, Lyon  
 Atelier 4+, Lyon  
 Petitdidier Prioux, Paris-Lyon



© atelier Petitdidier-Prioux architectes

### L'architecture in situ

*Amener les enfants, les collégiens, les lycéens à considérer leur environnement quotidien d'un autre œil et leur transmettre le plaisir et le désir d'architecture : tout un programme !*

Les courants de l'histoire de l'enseignement dans notre pays s'appuient depuis des décennies sur l'autoritarisme des fonctions administratives. Celles-ci, quoique variées dans leurs objectifs, n'ont pas facilité la qualité de certains enseignements et obéré leur avenir. Quelle place réserve-t-on dans les programmes scolaires à certaines matières essentielles au métissage social et à la fusion des cultures ? À l'heure de la mondialisation, qu'en est-il de la diversité culturelle ? Sait-on parler d'architecture contemporaine dans l'enseignement comme on parle de poésie latino-américaine, de danse indienne ou de musique arabe ? N'est-il pas légitime de porter un regard critique sur des programmes scolaires structurés en espaces dominants ? La filière des arts plastiques qui fait la part belle à l'alibi de la transversalité doit évoluer : cette attitude égocentrique n'est plus acceptable. Si le déclouonnement disciplinaire ou le remembrement polydisciplinaire cher à Edgar Morin engage la participation de plusieurs enseignants autour de grandes questions transversales, il devra aussi s'appliquer à montrer le fonctionnement des processus

de création et d'application propre à chaque discipline. En classe de seconde le thème commun est l'œuvre et le lieu en première, l'œuvre

et le corps en classe de terminale sont les thématiques dominantes. On voit bien que la culture architecturale et urbaine a une place particulière et incontournable dans ces programmes. Pourtant l'architecture, art de l'espace et du quotidien, n'est pas utilisée comme support majeur de cours, loin s'en faut !

L'architecture doit être privilégiée dans les axes transversaux. Elle place l'enfant dans le cadre de ses sensations spatiales quotidiennes, de l'intérieur du domicile familial à celui de l'école en traversant des lieux ouverts, publics, sollicitant son regard sur des images urbaines forgeant sa conscience sociale.

Rendons à la ville la place qui lui revient dans les champs de la pédagogie : par une approche sensorielle et le développement des capacités d'observation, on amène les enfants à considérer leur environnement quotidien avec curiosité, intérêt et responsabilité. Ces actions concourent à gommer la rupture entre le public et le monde des architectes.

Dans les nouvelles perspectives des IUFM, il est souhaitable d'installer dans chaque institut un architecte en résidence afin de favoriser des lieux de contact entre les professionnels de la ville, de l'habitat et du cadre de vie et les futurs enseignants.

Par ailleurs, il faut montrer des actions menées dans les établissements scolaires en capitalisant les expériences originales. Les CAUE font depuis de nombreuses années des accompagnements de projets initiés par les équipes pédagogiques qui retiennent l'intérêt



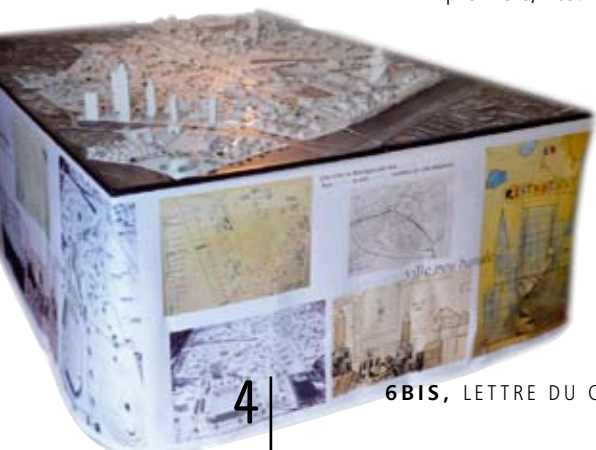
des collectivités. La confrontation directe avec des ensembles patrimoniaux ou des créations récentes permet un fort engagement des élèves dans des travaux pratiques particulièrement féconds. Au cours de l'année scolaire 2007-2008 quatre projets pédagogiques emblématiques ont été conduits par des élèves de trois collèges et d'un lycée professionnel :

#### Un collège au cœur d'un grand projet urbain.

Collège Jean Monnet, Lyon 2<sup>e</sup>, avec une classe de sixième.

Le collège est situé derrière la gare de Perrache, dans le périmètre Confluence, ce segment de ville en pleine mutation est aujourd'hui un des plus importants et des plus complets projets urbains en Europe. Le thème du PAC (projet artistique et culturel) dans ce contexte était évident : « Un collège au cœur d'un projet urbain - regarder notre quartier autrement ».

L'architecte conseiller du CAUE et les deux professeurs référents du projet ont, au cours de l'année scolaire, conduit les élèves dans des parcours urbains ; ces jeunes pour la plupart habitants du quartier étaient très motivés : ils parlaient des lieux







visités en observateurs curieux et pertinents; leurs relevés rapportés de ces parcours ont fait l'objet d'une exploitation minutieuse. Au bâti existant, ils ont superposé leurs propres études. La classe était divisée en groupes de six élèves, à chaque groupe était attribué un espace bien précis qu'il devait urbaniser. L'architecte a su enthousiasmer les enfants et, des esquisses à la maquette, ils ont montré de l'imagination et un esprit très créatif.

### Architecture et mouvement.

Collège Clément Marot, Lyon 4<sup>e</sup>, avec une classe de cinquième.

Ces élèves, un professeur de Français, un professeur de danse (danseur professionnel) et un architecte ont abordé l'architecture du collège par une approche sensorielle pour mieux comprendre sa conception.

Les élèves ont pris possession des différents espaces et du mobilier du collège par le geste et le corps en parcourant les lieux. En fin d'année ils ont présenté leur travail chorégraphique à une classe de sixième puis à leurs parents et professeurs réunis.

### Voir et rêver notre quartier.

Collège Jean Vilar, Villeurbanne, avec une classe de troisième.

Ces élèves ont décidé d'interroger leur environnement immédiat et de repenser leur quartier.

L'architecte mandaté par le CAUE du Rhône, deux élèves de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon et les professeurs du collège ont, pendant toute l'année scolaire,



un après-midi par semaine, guidés ces jeunes dans la lecture *in situ* de leur cadre de vie. Ils ont mené une approche critique du plan d'urbanisme de ce quartier, aidés par des urbanistes et des techniciens du développement territorial de la Ville de Vaulx-en-velin; puis ils ont esquissé leur ville idéale et formalisé magistralement leur réflexion par une impressionnante maquette aux qualités éminemment professionnelles.

Le couronnement de ce travail a été la remarquable exposition du projet dans les locaux de la mairie de Villeurbanne à la fin du mois de juin. Le jour du vernissage, une nombreuse assistance d'élèves, de parents d'élèves, d'habitants du quartier et d'élus ont salué la grande qualité du travail pédagogique et la très forte implication de l'architecte et des deux étudiantes de l'ENSAL.

### Architecture en démarche HQE®.

Lycée Tony Garnier, Bron, avec une classe de BEP Techniques de l'Architecture et de l'Habitat.

Ce lycée est un des plus anciens établissements d'enseignement des métiers du Bâtiment et des TP en France.

Les classes de Techniques de l'Architecture et de l'Habitat préparent les élèves à un diplôme de BEP qui les conduit au métier de collaborateur d'architecte avec une dominante technique affirmée. Le thème choisi cette année par une classe de seconde était au cœur des exigences environnementales actuelles.

Les élèves encadrés par deux professeurs de Génie Civil Construction et Économie du Bâtiment, un professeur documentaliste et un architecte délégué par le CAUE du Rhône ont pendant toute l'année scolaire conjugué architecture, contraintes écologiques, obligations économiques et impératifs techniques pour donner un sens à la démarche HQE®. Ces jeunes ont été amenés à réfléchir à la notion de développement durable sans pour autant céder à une architecture convenue. Ce travail produira en juin 2009 une exposition sur le thème «Approche architecturale et bioclimatique».

À la lecture des thèmes traités par ces classes, on constate la très forte implication des professeurs

et leur souci de sensibiliser leurs élèves aux préoccupations urbaines, environnementales et architecturales de notre temps. Le CAUE poursuivra son soutien et facilitera les partenariats à ces approches didactiques qui s'inscrivent dans une vision contemporaine et sensible de l'acte de bâtir.

*Jean-Paul Brochot, conseiller service éducatif.*



### Journée - rencontre Architecture / Éducation 17 novembre 2008

À travers les différents dispositifs mis en place par l'Éducation nationale et le ministère de la Culture, le CAUE du Rhône aide, depuis sa création en 1980, les établissements scolaires à conduire des projets pédagogiques qui font se croiser créativité et compréhension du cadre de vie. Le service éducatif du CAUE propose une journée de rencontre entre enseignants, architectes, professionnels du bâtiment, étudiants et lycéens, partenaires institutionnels qui ont participé durant les dernières années à ces actions et témoigneront de leur évolution. Une conférence de Jean-Paul Brighelli, écrivain, professeur agrégé de lettres, auteur de plusieurs ouvrages dont «Fin de récré» en 2008, recueil de propositions pour une «refondation de l'école», introduira cette rencontre. De la maternelle aux IUF c'est la présentation de démarches originales qui seront discutées avec les participants. Ce sera aussi l'occasion de présenter deux ouvrages consacrés à l'initiation et la sensibilisation des jeunes à l'architecture.

Informations et inscriptions sur le site du CAUE du Rhône: [www.caue69.fr](http://www.caue69.fr)

## Jury-débat, le retour !

*Le 20 juin dernier, les étudiants de 5<sup>e</sup> année du département Héritage architectural de l'École d'architecture de Lyon présentaient leurs projets pour le réaménagement du cours de Verdun, dans la salle de conférences des Archives municipales.*

Un « rendu » pas comme les autres, réunissant près de 80 personnes - habitants du quartier, architectes et urbanistes, responsables de la SNCF et du Centre d'Échanges, élus de la Ville de Lyon... Résumant chacun en quelques minutes le travail de toute une année, les étudiants ont fait preuve d'une belle assurance, jusqu'à déplacer soudain le centre de gravité d'une remarque pour mieux reprendre la main sur la critique et jouer de ce retournement. Querelle des anciens et des modernes, ou plutôt des anciens-modernes face à des attitudes d'aujourd'hui, pas fatalement consensuelles mais fortement pragmatiques et peu - voire anti - doctrinales. Les points de vue sur la ville changent, l'utopie se replie, reste l'exigence d'un processus de projet ancré sur l'analyse détaillée de la complexité du site. Et c'est moins l'objet multiprogrammatique du Centre d'Échanges - emblématique précurseur souvent transformé en espace culturel - que l'infrastructure des divers réseaux croisés et de leurs administrations tutélaires que les projets ont finalement dénoué. Les étudiants semblent davantage conduits par la rigueur de l'observation que par la possibilité rêvée d'un site. D'où une expression architecturale en nuances plus qu'en gestes, dont la qualité ne s'évalue pas au premier regard mais dans une seconde lecture attentionnée aux détails des relations potentielles. Cette attention à la ville existante et à sa réalité autorise néanmoins des prises de position eu égard au patrimoine XX<sup>e</sup> qui organisent l'ensemble des projets selon trois tendances : respect et conservation, adaptation et hybridation, destruction. Cet échange public qui s'appuie sur un partenariat de longue date avec le CAUE a permis de reconsidérer l'avenir du Centre d'Échanges comme de la gare de Perrache, et de visualiser plusieurs hypothèses de reconstruction de ce site comme articulation entre la ville historique et le nouveau quartier des Confluences.

*Jacques Sordoillet, chargé de formation.*



C. Garcia, « Le ruban »

## Le "cours de Verdun"

J'ai assisté au jury - débat qui s'est tenu aux Archives municipales, curieux de voir ce que des étudiants en architecture, par définition pleins d'imagination, pourraient proposer pour résoudre les problèmes d'actualité (liaison centre-confluence) que pose ce complexe de Perrache aux multiples rôles importants. Dans le fatras des exposés exprimés dans un français approximatif et dénués de toute référence aux projets d'origine, à A. Perrache, à R. Gagès et à d'autres, j'aurais aimé y voir surgir des chemine-ments de pensées : d'une "caricature" de la situation actuelle au projet, y entendre une définition claire des objectifs à poursuivre, y saisir la lente émergence des idées ou leur fulgurance, y apprendre les caractéristiques fondamentales du projet qui conduirait à de possibles solutions. Après la présentation des projets, je suis resté sur ma faim : aucun d'entre eux ne m'avait enthousiasmé, parce que les étudiants n'ont pas osé et sont demeurés entre le pragmatisme du projecteur et l'expression débridée d'un projet d'école, utopique mais générateur de réflexions.

L'analyse à laquelle ils ont procédé aurait dû leur permettre de rédiger une synthèse éclairant la nature des problèmes et permettant de préciser les objectifs à atteindre, donc d'exprimer des hypothèses contrastées et ambitieuses.

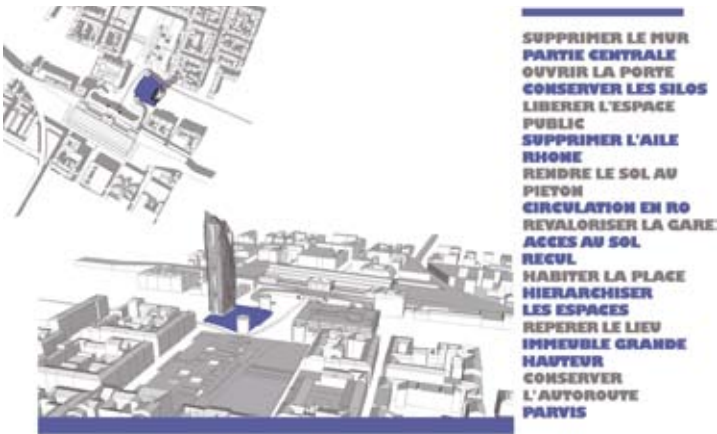
Les projets m'ont paru faibles, manquant d'imagination, d'intellectualité et de poésie. J'attendais un autre niveau. Dieu sait qu'il y avait matière et manières. Hélas, je n'ai rien vu qui ne soit d'une banalité à laquelle nous sommes trop accoutumés avec nos architectures "copié-collé". Je ferai deux exceptions : le projet Jourda et le dernier projet présenté, certes peu audacieux mais bien construit.

S'il est vrai qu'il s'agit de projets de fin d'études, leur médiocrité me fait craindre une aggravation de la décadence en cours d'une profession, où seuls quelques beaux arbres cachent la forêt...

En allant aux Archives, je pensais voir proposer des solutions pour que la "Confluence" soit partie du centre de Lyon, pour que la gare de Perrache que la SNCF souhaite développer redevienne une architecture, pour que la fluidité soit la règle, pour que ce morceau de ville soit l'expression de notre temps dans la longue histoire du site... J'ai quitté la salle déçu, désappointé, frustré mais néanmoins convaincu que des solutions existent au delà de la réimplantation nostalgique des arbres du cours de Verdun pour donner vie à cet ensemble indispensable au fonctionnement de la cité et mettre en valeur des architectures qui marquent notre temps.

*Charles Delfante, membre de l'Académie d'Architecture.*



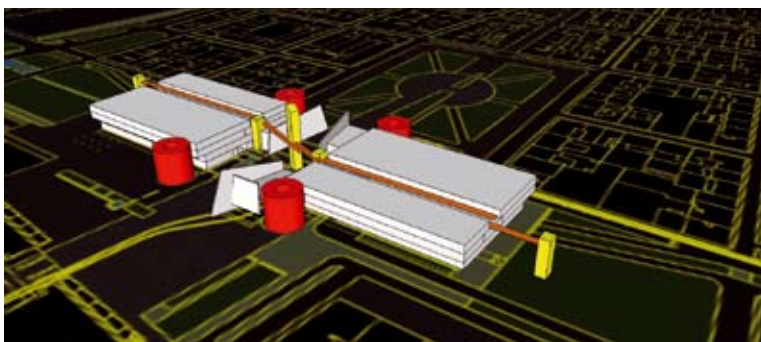


**STRATEGIE/morphologie**

J. Dufresne, «Horizontal / Vertical»



E. Jourda, «Tisser la toile d'un paysage sans limites»



A. Thimon, L. Bouvier, F. Drosson, «Un lieu de performances artistiques»



A. Dehoule et B. Poulet, «Sens dessus dessous...»

RESSOURCES

Disponibles au centre de documentation

**Breda. Faire la ville durable**

*Direction Ariella Masboungi,  
Éditions Le Moniteur,  
coll. projet urbain, 2008*

L'exemple de Breda, 9<sup>e</sup> ville des Pays-Bas, montre comment passer de l'écoquartier à la construction d'une vraie ville durable, mêlant qualité environnementale, qualité de vie, diversité culturelle et dynamisme social et économique. Les leçons livrées pour la fabrication d'une ville durable: un projet urbain lié à la qualité des hommes, une cohérence d'ensemble, modernité et audace acceptées par l'utilisateur, lien entre qualité architecturale et urbaine et approche sociale, une politique d'aménagement durable assortie d'une dynamique de croissance, un partenariat public-privé équilibré, une dynamique de transformation urbaine toujours à l'œuvre.



**Faire ville avec les lotissements**

*Direction Ariella Masboungi,  
Éditions Le Moniteur,  
coll. projet urbain, 2008*

Face à la pauvreté conceptuelle et environnementale des lotissements en France, ce guide propose des stratégies d'agglomération pour l'implantation et l'organisation qualitative des lotissements, en ville ou en périphérie. Les expériences présentées, de qualité urbaine, architecturale, sociale et de développement durable, permettent d'envisager un certain optimisme tout en restant lucide sur les difficultés et obstacles à lever pour généraliser ces pratiques...



**Maisons contemporaines à moins de 1500€ le m<sup>2</sup>**

*Gert Kähler, Bettina Hintze,  
L'Inédite, 2008*

30 exemples de maisons individuelles construites par des architectes en Allemagne, Autriche et en Suisse, pour un coût de construction ne dépassant pas 1500 € le m<sup>2</sup>. À travers ces exemples, cet ouvrage démontre qu'il est possible de construire des maisons fonctionnelles et écologiques à des prix très compétitifs, quel que soit le matériau ou la forme, classique ou moderne. Chaque réalisation est présentée de manière détaillée à l'aide de photos et dessins originaux des architectes et de nombreuses informations, ce qui permet une vision précise de sa conception.



**Guide des plantes de toits végétaux**

*E.C. Snodgrass, L.L. Snodgrass,  
Éditions du Rouergue, 2008*

Premier guide exclusivement consacré aux espèces de plantes capables de supporter les conditions parfois difficiles spécifiques aux toits végétaux. Sélection, esthétique, plantation, entretien, tous les aspects sont abordés pour l'installation d'un toit végétal. Plus de 200 espèces et cultivars sont présentés et illustrés de nombreuses photographies.



**Maison: tendances 2008  
N° hors série, Architectures à Vivre, juin 2008**

400 maisons d'architectes visitées lors des dernières journées de la maison contemporaine, nouveau crû témoignant du nouveau courant qui se caractérise par le rapport de l'habitat à l'environnement, les objectifs de développement durable et la maîtrise de l'énergie.



## GRAND PRIX

### Grand Prix de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Rhône

**L**e Conseil Général du Rhône et le CAUE du Rhône s'associent pour lancer la première édition 2008 du Grand Prix l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Rhône, afin de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère dans le département et susciter une émulation entre les acteurs du cadre de vie. Ce Prix récompense le savoir faire et les compétences des concepteurs ainsi que la qualité des relations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Il souligne également l'engagement des collectivités territoriales du département en faveur de la création et de l'innovation.

À l'issue d'un appel public à projet, d'une sélection des opérations et du choix des lauréats, le jury, composé d'élus et de professionnels reconnus, décernera cinq prix :

- Prix Architecture
- Prix Infrastructure / ouvrage d'art
- Prix Aménagement urbain et paysager
- Prix Découverte, destiné à promouvoir une jeune équipe
- Prix Spécial du public qui fera l'objet d'un vote pendant la durée de l'exposition des réalisations

Début 2009, les opérations lauréates et mentionnées ainsi que l'ensemble des réalisations sélectionnées feront l'objet d'une édition et d'une large campagne de communication dans la presse locale et spécialisée, sur les sites internet ainsi qu'auprès des collectivités et des professionnels du cadre de vie. Une exposition publique présentera l'ensemble de ces réalisations ainsi que des visites, rencontres et soirées-débats...

## OBSERVATOIRE

### L'observatoire CAUE de l'Architecture, de l'urbanisme et du paysage

*En un clic, ce qui se fait dans votre département en matière d'architecture publique, d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espaces verts, jardins...*

**C**réé en 2004, cet outil bénéficie aujourd'hui au niveau national de la collaboration de seize CAUE qui diffusent la production architecturale, urbaine et paysagère de leur département. Cet observatoire, destiné à partager et valoriser cette connaissance de la production architecturale contemporaine, s'adresse aux maîtres d'ouvrage, élus, acteurs publics et privés de l'aménagement, professionnels, comme au grand public.



Lyon, hôpital Édouard Herriot © CAUE du Rhône.

## COLLOQUE

### 60<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Tony Garnier Soirée-débat – colloque international

Tony Garnier (1869-1948) demeure aujourd'hui encore l'un des parents pauvres de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme malgré les travaux qui lui ont été consacrés depuis une trentaine d'années. Vingt ans après la rétrospective du Centre Georges Pompidou (1989), un effort d'actualisation s'impose d'autant que le rôle de l'architecte dans l'histoire du mouvement moderne ne cesse d'être remis en question en France. Si la part prise par Garnier dans la genèse de l'urbanisme contemporain est aujourd'hui largement reconnue, sa contribution à l'architecture moderne se révèle beaucoup plus controversée malgré la parenté évidente de ses travaux avec de nombreuses expériences contemporaines. Au regard des enjeux à venir - la démolition partielle de l'hôpital Édouard Herriot notamment - le temps semble venu d'ouvrir les problématiques afin de définir la place de l'architecte dans le concert européen. À l'occasion du soixantième anniversaire de la mort de l'architecte, le CAUE propose :

- Le mercredi 19 novembre 2008, soirée-débat **Tony Garnier, un patrimoine en héritage** à la Médiathèque du Bachut - Lyon 8e (18-20h) ; organisée en partenariat avec le Musée urbain Tony Garnier ;
- Le vendredi 28 et le samedi 29 novembre 2008 au CAUE du Rhône, colloque international **Tony Garnier, la cité industrielle et l'Europe** au CAUE du Rhône.

Rencontres ouvertes à tous les publics - Entrée libre dans la limite des places disponibles. Renseignements et inscriptions auprès du CAUE du Rhône 04 72 07 44 55 - programme détaillé sur le site : [www.caue69.fr](http://www.caue69.fr)

## RESSOURCES

# à consulter

<http://www.asterre.org>

**Site de l'association nationale** des professionnels de la terre crue qui fédère les acteurs de la construction en terre crue en France : actualités du matériau terre, informations techniques, annuaire des professionnels, bibliographie.

<http://www.sfarchi.org>

**Nouveau site entièrement refondu** de la Société française des Architectes proposant informations professionnelles, programmation culturelle et archives de la Société : conférences, colloques et bulletin «La Tribune d'histoire de l'architecture».

<http://www.archiliste.fr>

**Site internet et base de données** sur la prescription bâtiment en France : 4000 pages d'informations sur les architectes, économistes de la construction, bureaux d'études et architectes d'intérieur à la disposition des maîtres d'ouvrages et des industriels.

<http://www.maisons-paysannes.org>

**Nouveau site portail pour Maisons paysannes** de France offrant désormais un accès au fonds documentaire de M.P.F., soit plus de 5000 références sur l'architecture rurale, et aux articles de la revue «Maisons paysannes de France», ainsi qu'une librairie en ligne.

<http://www.rhonealpes.fr>

**Nouveau site interactif «portail citoyen»** de la Région Rhône-Alpes, avec un parti pris éditorial, plus journalistique, offrant une part importante à l'image, présentant toute l'actualité de l'action régionale ainsi qu'un guide interactif des aides et appels à projets.

6bis, quai Saint-Vincent - Octobre 2008 - n°46  
Lettre du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône.

Directeur de la publication :

**Paul Delorme,**

vice-président du Conseil général du Rhône, président du CAUE du Rhône.

Rédactrice en chef :

**Catherine Grandin-Maurin,**  
directrice du CAUE du Rhône.

**Comité de rédaction :**

Philippe Dufieux, Jocelyne Durand-Vallet,  
Catherine Grandin-Maurin, Christian Le Dain,  
Nathalie Michon.

**Ont contribué à ce numéro :**

Jean-Paul Brochot, Charles Delfante,  
Laurent Mayoud, Eric-Pierre Ménard,  
Jacques Sordollet, la commune de  
Saint-Vérand.

Maquette et mise en page : Créée, CAUE  
Imprimerie : Imprimerie A'PLUS-Bron  
Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : octobre 2008  
N° ISSN : 1621-210X  
Trimestriel - 3000 ex. - Gratuit.

6bis, quai Saint-Vincent - 69001 Lyon  
Tél. 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59  
E-mail : [caue69@caue69.fr](mailto:caue69@caue69.fr)  
Site : [www.caue69.fr](http://www.caue69.fr)